



Pour lire nos documents de référence et la version malgache de nos lettres, consultez notre blog à l'adresse : <http://Madagascar-Resistance.blog4ever.com>

Madagascar Résistance

Lettre numéro 16 - juin 2010

Le double langage du gouvernement français continue.

Une main brandit « le renouveau » à Nice

Les pays membres de la SADC avaient obtenu du président Sarkozy que les auteurs du coup d'Etat à Madagascar ne soient pas invités à Nice.

Le président Zuma avait saisi l'opportunité de ce sommet pour rappeler la position des Africains devant la recrudescence des coups d'Etat chez eux. Il exprima ainsi son regret que « les dirigeants du Niger et de la Guinée aient pu avoir une forme de reconnaissance par la France » en participant à ce sommet.

Il rappela également à plusieurs reprises, en marge du sommet comme lors de la clôture, que l'Afrique « ne pouvait plus accepter les coups d'Etat, et qu'aucune partie prenante à un coup d'Etat n'aurait le soutien de l'Union Africaine et de la SADC ».

Comme en écho à celles du président sud-africain, les déclarations du président Sarkozy avaient suscité un léger espoir chez les légalistes tels que nous.

Il avait en effet réitéré l'importance qu'il attachait à la démocratie et au respect des droits de l'Homme, valeurs « qui ne sont pas occidentales mais universelles », selon ses propres termes.

Mais déjà, un journaliste français qui commentait ses déclarations sur une chaîne de télévision avait émis des doutes quant à l'effectivité à venir de la « rupture » annoncée avec les pratiques antérieures, compte tenu de l'existence et de l'activisme de ceux que ce journaliste appelait « des intermédiaires ».

L'autre main fait le contraire à La Réunion

S'agissant de Madagascar, le président français avait fait savoir que « le travail de la SADC était très important » et qu'un « très gros travail » avait été fait pour « rapprocher les positions » de la France et de cette organisation. Toutefois, l'absence manifestement voulue de précision sur la signification du rapprochement en question était préoccupant. La suite allait montrer que le journaliste et les partisans de la démocratie en Afrique avaient raison d'être dubitatifs devant la belle profession de foi humaniste du président Sarkozy.

Aujourd'hui, ceux qui combattent les putschistes pour le respect de la légalité et de la démocratie en Afrique continentale et à Madagascar viennent de voir l'espoir entrevu à Nice, amèrement déçu par l'invitation faite par la France à des représentants du régime putschiste de Madagascar à participer au Conseil des Ministres de la COI qui s'est tenu le 8 juin à La Réunion. Certes, la délégation malgache n'a pas été conduite par le ministre des Affaires Etrangères du gouvernement illégal comme cela avait été tout d'abord annoncé depuis Antananarivo. Mais cette délégation n'en a pas moins été envoyée par un gouvernement que la France dit ne pas reconnaître. Le fait que ce Conseil se tienne en territoire français a été mis à profit pour défaire d'une main et de la manière la plus hypocrite ce qui a été fait par l'autre à Nice.

L'Afrique qui s'exprimait par la voix du président Zuma n'a pas été entendue.

Manque de solidarité mauricienne

Madagascar et l'Ile Maurice ont en commun de faire partie à la fois de la SADC et de la COI.

Il était de ce fait logique d'attendre du gouvernement mauricien qu'à l'instar de l'Afrique du Sud à Nice, il se montre au sein de la COI solidaire de la position de la SADC qui est donc aussi officiellement la sienne.

Or, la délégation mauricienne a accepté de siéger au 26^{ème} Conseil des Ministres de la COI aux côtés d'une délégation envoyée par une autorité non reconnue par son gouvernement et dont la SADC avait refusé la participation au sommet de Nice. Ceci ressemble fort, de la part de la délégation mauricienne, à un grave manque de solidarité envers la SADC et envers Madagascar. L'accord de cogestion de Tromelin et de ses richesses sous-marines, signé très opportunément la veille de ce Conseil serait-il la monnaie d'échange pour un autre « rapprochement », mais touchant cette fois-ci les positions mauricienne et française sur la sortie de crise à Madagascar ?

La Grande Ile, géant blessé de cette région de l'Océan Indien, ressemble actuellement à une proie facile à dépouiller par des « îles sœurs ». Et l'on ne peut s'empêcher de penser que la présente destruction de l'économie malgache, économie en plein essor avant le coup d'Etat, réjouit peut-être des îles qui n'auraient en réalité de « Sœurs » que le nom et dont les investisseurs seraient ravis de prendre la place du puissant groupe TIKO. L'appartenance de ce groupe à un Malgache était-elle ressentie comme un réveil alarmant de Madagascar ? Madagascar que les îles voisines s'était tellement habituées à voir comme un déversoir de leurs produits manufacturés et comme un réservoir de main d'œuvre à bon marché...

« Quel avenir pour l'espace économique océan indien ? »

Ce titre d'un récent article du « Journal de l'île de La Réunion » tombe à point nommé dans les circonstances actuelles.

Un avenir commun pour les îles de notre région ne sera possible que si des relations de confiance s'établissent, à l'instar de ce qui s'est fait ailleurs dans le monde.

Pour cela, des conditions minimum doivent être remplies au départ:

- respect entre pays membres ;
- absence de double jeu, condition d'une confiance minimum ;
- promotion de la démocratie pour une stabilité politique dans cet espace et donc refus des coups d'Etat ;
- traduction dans les faits d'une recherche de profits équitablement répartis.

La COI s'est voulue l'instrument d'un début d'intégration économique de cette région de l'Océan Indien. Mais la présence d'un ministre faisant partie d'un gouvernement que la France est la seule à reconnaître indirectement en l'invitant à une réunion officielle de cette organisation, démontre une fois de plus la principale faiblesse de cette dernière : celle d'être avant tout, un instrument de domination française.

Nous imaginons mal en effet le gouvernement britannique inviter à une réunion officielle sur son territoire, un gouvernement non reconnu par les pays membres du Commonwealth.

Il s'agit là d'une profonde différence de culture politique entre la France et la Grande Bretagne.

Cette culture politique de la France influence bien entendu son style de relations avec les pays d'Afrique et de l'Océan Indien. Si ce style de relations devait persister, Madagascar n'aurait décidément rien à attendre de son appartenance à la COI.

Et cependant, un avenir économique prospère et commun à cette région de l'Océan Indien sera bâti avec Madagascar ou ne le sera pas.

Flash sur les droits de l'homme

La Fédération Internationale des Journalistes dénonce

Les condamnations fusent de partout. Après l'"Alliance Réformée mondiale", le "Council for World Mission", "Reporters sans frontière" (RSF), la "Fédération Internationale des Journalistes" (FIJ) demande également le rétablissement de la liberté d'expression à Madagascar et naturellement, la libération des journalistes et techniciens de la Radio Fahazavana arrêtés suite aux événements du 20 mai dernier.

*La Fédération Internationale des journalistes, à l'intention de ceux qui ne savent pas, est une organisation qui rassemble les syndicats et organisations de journalistes du monde entier. Elle représente six cent mille journalistes dans plus de cent pays. Elle a son siège à Bruxelles. L'organisation affirme que " La liberté de chercher et de diffuser des informations est plus que nécessaire pour renforcer la cohésion sociale à Madagascar, sans débat public sur les questions critiques d'intérêt national, il serait impossible de résoudre de manière durable les tensions politiques et sociales qui secouent le pays. **Les motifs d'ordre sécuritaire ne doivent pas être utilisés pour restreindre de manière abusive la liberté d'expression** ». Elle demande "aux autorités de la transition de libérer les journalistes arrêtés et de leur garantir un procès juste et équitable dans le respect des droits humains fondamentaux et en dehors de toute considération ou influence politique. **L'organisation appelle à la mise en place rapide d'un organe de régulation devant protéger le secteur des médias et à la dépénalisation des délits de presse et l'arrêt des violations répétées contre la liberté de la presse et la liberté d'expression**".*

Les Inconditionnels de Madagascar
À l'île de la Réunion